

LA FORMALINE CHASSERA LE CHARBON DE VOS CHAMPS ET AUGMENTERA VOS REVENUS!

Malgré les progrès réalisés dans la pratique de la *désinfection des semences*, beaucoup trop de cultivateurs négligent encore de défendre leurs champs de céréales contre cette redoutable maladie.

LE CHARBON NOUS VOLE ENCORE DES MILLIONS CHAQUE ANNEE

Et pourtant, avons-nous un semblant de raison de perdre une parcelle quelconque du fruit de nos labeurs?

Le cultivateur ne peut contrôler les méfaits de la température; il n'a pas toujours les moyens d'améliorer rapidement son sol et de l'égoutter parfaitement.

Mais tout cultivateur peut:

- 1.—Améliorer la qualité des semences qu'il emploie.
- 2.—Immuniser ces semences contre le charbon par la FORMALINE.

AVANTAGES DE LA DESINFECTION

La FORMALINE élimine la maladie du charbon chez les grains couverts.

La FORMALINE assure une récolte de *grains sains*.

La FORMALINE évite les pertes et donne des *récoltes plus abondantes*.

Si les récoltes sont plus fortes les *profits augmentent*.

LE TRAITEMENT A LA FORMALINE EST FACILE, EFFICACE ET BON MARCHÉ

Pas un seul grain couvert ne devrait être mis en terre sans avoir été traité à la formaline. Il y va de l'intérêt du cultivateur.

Celui qui récolte des grains remplis de poussière noire n'a aucune excuse à présenter.

LES MERVEILLES ACCOMPLIES AVEC 15 SOUS DE FORMALINE

1. Désinfection de 40 à 50 minots de grains de semence.
2. Gain de \$1.00 à \$1.50 par acre.
3. Profit moyen de \$34.00 pour chaque ferme de la province.
4. Gain total de \$2,500,000.00 pour l'ensemble de la province.
5. Soit une somme suffisante pour payer les dépenses annuelles du Ministère de l'Agriculture provincial.

Achetez cette année la formaline en coopération. Groupez vos commandes par rang, cercle, société ou paroisse. Demandez l'aide de votre agronome.

QU'EN 1929 PAS UN SEUL GRAIN NE SOIT SEMÉ AVANT
D'AVOIR ÉTÉ DESINFECTÉ A LA FORMALINE

POUR RENSEIGNEMENTS SUR CE SUJET ÉCRIVEZ A VOTRE AGRONOME OU AU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC
BUREAU DE L'ENTOMOLOGIE

28

28

28